

ÉVALUATION DES PROGRAMMES UNIVERSITÉ DE MONCTON

Plan de mise en œuvre des décisions du Conseil des gouverneurs

MA et PHD - Études littéraires - 13 décembre 2021



DÉCISIONS	ACTIONS PRÉVUES	RESPONSABLE(S)	ÉCHÉANCIER
#1 Que le secteur littérature du CES diversifie les corpus enseignés pour s'assurer que les étudiantes et étudiants soient exposés à des œuvres d'auteurs et d'auteurs racisés durant leurs études de maîtrise ou de doctorat.	Dans la mesure du possible, et en tenant compte des champs de spécialisation des professeures et des professeurs, les responsables des séminaires de maîtrise et de doctorat seront invités à inclure davantage d'auteurs et d'auteurs racisés ou issus des minorités dans la liste des œuvres au programme.	Toutes les professeures et tous les professeurs.	Septembre 2022
#2 Que le secteur littérature du CES revoie les intitulés et les descriptions des séminaires afin qu'ils correspondent au contenu enseigné.	Les professeures et professeurs créeront chacun 2 nouveaux séminaires ayant un contenu précis. L'un de ces séminaires sera LIT7330 - Institution littéraire dont la description sera revue. La plupart des anciens séminaires seront abolis, soit : <ul style="list-style-type: none"> • LIT7110 - Littérature française I • LIT7120 - Littérature française II • LIT7130 - Littérature française III • LIT7210 - Littérature québécoise I • LIT7220 - Littérature québécoise II • LIT7230 - Littérature québ. III 	David Décarie, directeur du DÉF, supervisera la refonte des séminaires.	Février 2022

	<ul style="list-style-type: none"> • LIT7310 - Littérature acadienne I • LIT7320 - Littérature acadienne II • LIT7860 - Analyse textuelle informatisée <p>Les séminaires à contenu variable seront conservés en révisant leur description, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LIT7420 - Théorie littéraire • LIT7510 - Séminaire projet spécial 		
<p>#3 Que le département d'études françaises explore des stratégies pour bonifier le pôle d'enseignement et de recherche en littérature acadienne.</p>	<p>Il faut que l'administration de l'Université soit conséquente avec ses axes de recherches prioritaires et sensible aux besoins de la communauté acadienne. Il faut de toute urgence ouvrir un nouveau poste en littérature acadienne tel que recommandé dans les deux dernières évaluations :</p> <p>Recommandation 23 (Daveluy-Hotte) Créer un poste afin d'assurer le maintien de l'expertise du Département en littérature acadienne.</p> <p>Recommandation 5 (Luneau-Papillon) Embaucher, de manière imminente, une ressource spécialisée en littérature acadienne dans un poste permanent.</p> <p>Deux collègues œuvrant dans ce domaine (Denis Bourque et Maurice Raymond) sont récemment partis à la retraite. Le poste de Denis Bourque a été transféré en linguistique à la suite de l'abolition du poste d'Annette Boudreau, professeure en linguistique. Le</p>	<p>Les membres du DÉF travailleront de concert avec le décanat de la FASS et le Vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines à l'embauche d'une professeure ou d'un professeur spécialiste en littérature acadienne.</p>	<p>Juillet 2022</p>

	<p>poste de Maurice Raymond est présentement gelé. Benoit Doyon-Gosselin est maintenant le seul professeur spécialisé en littérature acadienne mais comme celui-ci est détenteur d'une chaire de recherche et vice-doyen des études supérieures, il peut diriger des étudiantes et étudiants mais il ne peut pas enseigner.</p>		
<p>#4 Que le secteur littérature du CES revoie les méthodes d'évaluation utilisées dans ses cours afin d'établir certaines normes pour ses programmes.</p>	<p>Les professeurs et professeurs se sont entendus sur les normes suivantes pour les séminaires :</p> <p>Prévoir des évaluations (travail écrit, exposés oraux) de mi-semestre.</p> <p>Uniformisation de la taille du travail final de fin de session (20-25 pages).</p>	<p>Toutes les professeurs et tous les professeurs.</p>	<p>Janvier 2022</p>
<p>#5 Que le secteur littérature du CES examine les mécanismes possibles pour réduire la durée moyenne des études de maîtrise.</p>	<p>La mise en place d'un séminaire de méthodologie obligatoire dans lequel les étudiantes et les étudiants seront encadrés dans les phases préparatoires de l'élaboration de leur projet de recherche et de leur thèse de maîtrise devrait aider à réduire la durée moyenne des études de maîtrise.</p> <p>En collaboration avec le CÉS, nous continuerons à accompagner les étudiantes et les étudiants dans leur cheminement.</p> <p>Comme l'ont souligné les deux dernières</p>	<p>Karine Gauvin, présidente du CÉS, travaille au réaménagement du séminaire de méthodologie.</p>	

	<p>évaluations de nos programmes (recommandation 10, Daveluy-Hotte; recommandation 12, Luneau-Papillon), il faudrait améliorer l'offre des bourses de maîtrise. La création prochaine d'une bourse de maîtrise au niveau de la FASS serait une excellente nouvelle si celle-ci n'avait pas été précédée de la disparition de budgets conséquents du DÉF (6000\$) dédiés aux assistanats pour nos étudiantes et étudiants de maîtrise.</p> <p>Tel que recommandé par la dernière évaluation (recommandation 15), il faudrait que la FESR revoie le règlement universitaire sur la durée des études de maîtrise. Ce règlement envoie un mauvais signal et rend difficile de faire pression sur les étudiantes et étudiants dont les progrès ne sont pas satisfaisants. Il faudrait de plus que des bourses LOE puissent être destinées à la maîtrise.</p>		
--	---	--	--